



## Placement en redressement judiciaire de la société OCTOPUS BIOSAFETY

Auray, le 31 mai 2024 : OCTOPUS BIOSAFETY annonce que le Tribunal de commerce de Lorient a décidé le 24 mai 2024 de placer la société sous la protection du régime de redressement judiciaire avec une période d'observation de six mois. Cette décision a été notifiée à la société le 31 mai 2024.

Cette décision permettra à la société d'attendre la finalisation d'un accord pour le financement de son développement et la mise en œuvre d'une stratégie d'accélération d'atteinte de son seuil de rentabilité.

Avec le concours de l'administrateur judiciaire nommé par le tribunal dans son jugement, la Direction d'OCTOPUS BIOSAFETY s'attachera à examiner toutes les solutions.

Les actions de la S.A. OCTOPUS BIOSAFETY sont cotées sur Euronext Access Paris (code

ISIN FR0013310281-Mnémonique : MLOCT).

Plus d'informations sur [www.octopusbiosafety.com](http://www.octopusbiosafety.com)

